

Depuis 2017, HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière franco-britannique*. Les entraves aux observations étant nombreuses, ces chiffres sont à prendre comme un extrême minima.

Chiffres concernant les expulsions des lieux de vie informels :



Au moins **1 expulsion de 1 lieu de vie informel**



Au moins **67 mineur.e.s non accompagné.es** rencontré.es**

Les faits d'intimidation et/ou violences systémiques subis par les personnes exilées et enregistrés par HRO :

- Le **20 novembre**, une expulsion de grande ampleur a eu lieu dans le Dunkerquois. Des **voitures de la Police Nationale** étaient présentes, **15 vans de CRS** (Compagnie Républicaine de Sécurité), **6 vans de la PAF** (Police Aux Frontières) et **2 bus avec l'AFEJI** (association mandatée par l'État pour les "mises à l'abri").

En raison d'un périmètre de "sécurité" abusif, les observateur·ices de Human Rights Observers n'ont pas pu observer le déroulé de l'expulsion et n'ont donc pas pu récupérer d'information sur le nombre de personnes arrêtées, le nombre de personnes emmenées dans les bus, si les personnes étaient forcées ou non d'y monter, ni sur les saisies et destructions de biens.

Les faits d'intimidations et/ou d'entraves subis et enregistrés par HRO et les autres associations :



Le **20 novembre**, durant les interactions entre la police et les observateur·ices, **iels ont été filmés sans avoir été prévenu.es.**

Un policier a également **pris en photo** les membres HRO avec son **téléphone.**

- Le **20 novembre**, le **périmètre de "sécurité"** mis en place par les forces de l'ordre était **abusif**, bloquant totalement l'observation de l'opération d'expulsion.
- Les membres de HRO et d'une autre association présente se sont fait **contrôler et relever leur identité par la police.** Les agents de la police ont également **vérifié l'état extérieur de la voiture** de HRO.



* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

** Nombre de MNA auto-déclaré.e.s rencontré.e.s par une association non mandatée par le département qui vient en soutien aux Mineur-es Non-Accompagné-es au mois de novembre 2024 alors qu'i.elles étaient en situation de rue. Ce nombre est une sous-représentation du nombre d'enfants en situation de rue car les actions d'aller-vers ne sont pas menées quotidiennement sur tous les lieux de vie par ces acteurs; certains enfants ne communiquent pas avec les associatifs; d'autres accèdent directement à la mise à l'abri via l'association mandatée par le département et ne sont donc pas intégrés à ce chiffre. Un constat demeure: les opérations de démantèlement répétées sont sources de fragilisation accrue voire de disparition de ces enfants, et donc de risques majorés de traite et d'exploitation.